

GROUPE DE TRAVAIL CENTRAL

Actions CNE annoncées le 7 novembre 2024

Annick Hellebuyck
Premier conseiller

Centre de compétence
Emploi & sécurité sociale
T +32 2 515 08 58
ah@vbo-feb.be

CW 2024/012
16 octobre 2024

Résumé

La FEB a reçu ce 15 octobre une lettre de la CNE annonçant des actions le 7 novembre 2024, sur le thème de l'importance des services publics et non-marchands.

La lettre précise que les absences individuelles liées à cette action devront être considérées comme des absences pour cause de grève

Quoiqu'il en soit, les travailleurs qui arrêteront le travail pour participer à ces actions ne percevront pas de rémunération pour les heures non travaillées. Le maintien en service des intérimaires est permis pendant les manifestations syndicales, sauf en cas de grève dans l'entreprise à évaluer au cas par cas avec le bureau d'intérim (voir circulaire 2011/017). Pour les autres principes applicables en cas de manifestation, nous vous renvoyons à notre circulaire 2010/053 (pp. 19-20).

Annexe : lettre CNE



Monsieur René BRANDERS
Président
FEB
Rue Ravenstein 4
1000 Bruxelles

Nivelles le 14 octobre 2024

Monsieur,

Concerne : préavis de grève dans le cadre de la Grande action syndicale - 07/11/2024

Une action de grande envergure aura lieu à Bruxelles le 7 novembre 2024 sur le thème de l'importance des services publics et non-marchands. La nécessité de ces services et leur financement adéquat est une question essentielle pour tous les travailleurs, dans tous les secteurs.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés participant. Le 7 novembre sera donc une journée d'action inter-sectorielle qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle des indemnités seront versées aux travailleurs qui en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs dont le shift aurait commencé le 6 novembre au soir ou se terminant dans la nuit du 7 au 8 novembre 2024.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Felipe VAN KEIRSBILCK

